

# **Projet d'établissement**

# **2007-2010**

2007

# — Projet d'établissement —→

2010

## Problématique de la performance

### Elaboration du projet

#### Diagnostic



Conseil Pédagogique  
du 18 janvier

#### Elaboration des stratégies



2 mai :  
Journée  
Pédagogique

24 mai :  
Concertation avec  
les parents

#### Définition des cibles



8 juin, 18 juin :  
Conseil Pédagogique

#### Validation

28 juin :  
Conseil d'administration

Le contexte démographique du collège Amand Brionne apparaît **fragilisé par les évolutions de la carte scolaire**, les dérogations et les attentes des familles les plus exigeantes et cela malgré une croissance annoncée de la démographie du secteur.

Le très fort tropisme qu'exerce Rennes-Métropole, la **concurrence croissante du réseau privé** menacent le recrutement du collège d'une certaine relégation géographique et sociale.

Les résultats du collège sont d'ailleurs fortement corrélés avec une **sociologie plus défavorisée que la moyenne départementale**.

Toutefois, **les sorties précoces** en cours de scolarité constituent la principale faiblesse du collège. Elles sont à mettre en relation autant avec les difficultés scolaires que les représentations d'une partie des familles. Elles compromettent l'accès au niveau 4 (baccalauréat), d'une part importante des élèves du collège.

Ainsi, malgré le cadre structurel du collège unique, l'établissement n'est pas tout à fait sorti d'un modèle ancien qui reléguait une partie des enfants des Catégories Socio Professionnelles défavorisées en dehors de la scolarité.

Le collège ne maîtrise pas tous les leviers ni les moyens de la réussite scolaire. Pour autant, les atouts qu'il a su mobiliser, pendant la dernière période, ont déjà permis d'enregistrer plusieurs bons résultats.

**Parmi ces atouts on peut citer, la rénovation achevée de ses locaux, une forte cohésion des personnels d'enseignement et d'éducation qui n'a pas été entamée par un renouvellement générationnel amorcé à la rentrée 2006.**

**Parmi les bons résultats, on peut noter la progression au brevet qui malgré des irrégularités tend vers une moyenne départementale qui ne paraît plus inaccessible. Pour la session 2006, les résultats du brevet se situent à 4.1% au dessus des taux attendus.**

**Il faut aussi noter la baisse des redoublements qui n'a pas affecté les autres résultats du collège.**

Le projet du collège Amand Brionne, dans sa phase d'évaluation, s'attache à croiser chacun des indicateurs retenus de manière à ne pas dénaturer les performances obtenues.

2007

# Projet d'établissement

2010

## Cibles stratégiques

### Orientation 3ème → 2<sup>nd</sup> Générale et Technologique

Obs juin 06 : 61 %

**Cible 2010 : 64 %**

### Sorties précoces du système scolaire

Obs cohorte 00-04 : 23 %

**Cible 2010 : 12 %**

## Les enjeux

Dans notre collège, l'idéal démocratique qui guide l'action éducative se conjugue avec l'exigence de la mixité sociale.

Ainsi, l'établissement doit à la fois promouvoir une ambition d'excellence qui préserve son attractivité et, en même temps, garantir à tous les élèves un accès à la qualification à l'issue d'une scolarité complète au collège.

Ce double objectif structure le projet d'établissement et les cibles jugées accessibles pour l'horizon 2010.

Elles répondent d'abord aux attentes des familles qui espèrent du collège qu'il offre un parcours de réussite à chacun de leurs enfants. Elles répondent aussi aux attentes des jeunes qui, bien qu'ils souffrent de l'échec, se résignent à un renoncement scolaire qui constitue le principal obstacle aux progrès.

Elles répondent aussi à la demande de la nation qui au travers des lois d'orientation a fixé pour l'école une obligation de réussir l'élévation du niveau scolaire.

Enfin, elles s'inscrivent aussi dans le projet académique qui ambitionne d'atteindre ces résultats en développant au sein de chaque établissement les 4 priorités : individualisation, parcours, internationalisation, responsabilisation.

Les progrès attendus sont gagnés d'abord dans la classe, puisque c'est là que se concentrent l'essentiel du temps scolaire et des moyens de l'établissement. C'est pourquoi les objectifs du projet engagent toute la communauté.

L'intelligence collective doit être tendue dans un effort permanent vers la recherche de l'efficacité pédagogique. Celle-ci s'appuie notamment sur des évaluations communes et la concertation des équipes organisée dans la diversité.

Le Conseil Pédagogique recense les pratiques efficaces. Le collège ambitionne de devenir « une organisation apprenante ». Ainsi, l'obligation de résultats dégagée d'une pression individuelle culpabilisante est prise en charge par une responsabilisation collective.

Le rapport annuel de performance s'attache à mettre en évidence l'efficacité de ces pratiques dans la progression des indicateurs cibles.

2007

— **Projet d'établissement** —→

2010

## Individualisation

### Accès 3<sup>ème</sup> sans retard

Obs cohorte 00/03 : 75 %

**Cible 2010 : 85 %**

L'individualisation des réponses pédagogiques vise à remédier aux difficultés, dès qu'elles sont identifiées, et à offrir une alternative au redoublement ou à la sortie précoce.

**L'ATP (Aide au Travail Personnel)** ne se limite plus à l'entrée disciplinaire, elle privilégie une entrée plus méthodologique qui n'est plus réservée aux seuls élèves en difficulté. Elle peut s'appuyer ponctuellement sur l'entraide des élèves.

### Ecart résultats Brevet avec la moyenne départementale

Obs juin 06 : 3 %

**Cible 2010 : 0 %**

**Le professeur principal est le maître d'œuvre du PPRE.** (Programme Personnalisé de Réussite Educative)

- ✓ La fiche de suivi rédigée en fin d'année à l'issue du conseil de classe permet un premier diagnostic.
- ✓ Il rassemble les informations fournies par l'équipe pédagogique.
- ✓ Il rédige le PPRE en associant les parents et les élèves.
- ✓ Il identifie la ressource disponible pour la re-médiation.
- ✓ Le collège sollicite les professeurs disponibles et volontaires, sur les créneaux horaires dégagés en fin de matinée.
- ✓ La re-médiation est une action limitée dans le temps et donc rémunérée en Heures Supplémentaires Effectives.
- ✓ Ces objectifs sont lisibles par tous et accessibles. Ils sont évalués.
- ✓ Les surveillants sont sollicités sur des moments privilégiés comme l'aide aux devoirs.

<b>Parcours</b>
-----------------

**Orientation en 2<sup>nde</sup>  
Générale et  
Technologique des  
Catégories défavorisées :  
écart avec la moyenne  
collège**

Obs juin 06 : 10 %

**Cible 2010 : 5 %**

**Orientation  
SEGPA → Lycée  
Professionnel**

Obs juin 2006 : 12,5 %

**Cible 2010 : 50 %**

**Echec Seconde Générale  
et Technologique**

Obs juin 06 : 25 %

**Cible 2010 : 12 %**

Proposer des parcours de réussite pour tous les élèves du collège c'est d'abord mener une action énergique pour **donner aux parents une information objective sur ces itinéraires et leurs enjeux.**

Cette action visera notamment les représentations qu'il s'agisse de l'ambition scolaire ou des parcours des filles.

Le collège définit un programme d'information et d'orientation qui définit les objectifs de chacun des niveaux (annexe 1)

**Convaincu que les parents jouent un rôle fondamental dans le suivi et l'accompagnement de la scolarité, le collège travaille à améliorer la qualité d'un dialogue régulier entre l'équipe éducative et les parents. Celui-ci devra notamment favoriser l'explicitation des processus d'apprentissage.**

**La liaison école - collège**

**Un enseignant référent auprès des écoles prend contact avec elles dès le début de l'année scolaire pour connaître leurs attentes et définir les actions à inventer ou à continuer (accueil des CM2, défi lecture, salle multimédia)**

**L'amélioration des réunions d'information auprès des familles de CM2 est recherchée.**

**De même, la journée « Portes Ouvertes » est rendue plus représentative de la richesse du collège.**

**La liaison collège lycée**

**La fort taux d'échec constaté en fin de seconde doit diminuer notamment grâce**

**à la concertation amorcée entre les professeurs principaux de seconde du Lycée Jean Macé et les professeurs principaux de troisième**

**à la fiche de liaison 3<sup>ème</sup> - 2<sup>nde</sup> qui vise**

**↳ pour le collège à donner un pronostic de réussite et des indications sur les difficultés à prévoir**

**↳ pour le lycée à fournir un retour en fin de seconde sur le parcours de l'élève.**

2007

# —Projet d'établissement—→

2010

## Internationalisation

L'établissement se fixe pour **objectif** de développer progressivement une évaluation des compétences du **cadre européen des langues**.

### Niveau B1 fin de 3<sup>ème</sup>

Obs juin 2006 : .....

**Cible 2010 : 75 %**

Les évaluations communes déjà expérimentées valorisent la place des compétences orales, elles orientent l'ingénierie pédagogique.

### Niveau A2 fin de 5<sup>ème</sup>

Obs juin 2006 : .....

**Cible 2010 : 80 %**

L'ouverture qu'elle soit culturelle, scientifique ou internationale, répond à la fois au **souci d'éveiller nos élèves au Monde** et à l'enrichissement des contenus d'enseignement.

- ✓ Ainsi, elle soutient l'intérêt car elle propose **des supports concrets qui donnent du sens aux apprentissages**.
- ✓ Elle participe de l'attractivité de l'établissement.
- ✓ Elle est souvent organisée autour des projets : **voyages, échanges, visites, productions exceptionnelles, projets lecture**.
- ✓ Elle s'appuie sur une recherche documentaire qui doit gagner en **cohérence méthodologique entre les disciplines**.

Les finalités de chacune de ces initiatives doivent être liées aux apprentissages et au projet éducatif. Ce lien doit être lisible par tous.

Aussi l'établissement se dotera d'une programmation des voyages et des échanges dont l'objectif sera de proposer un voyage ou un échange à l'étranger à chacun des élèves au cours de sa scolarité.

## Responsabilisation

Dans un contexte où les conduites à risques sont rares, la responsabilisation concerne principalement le rapport à l'effort et la capacité à se projeter dans un avenir de réussite.

La responsabilisation de chacun des acteurs vise à réduire toutes les formes de dispersion de l'attention mais aussi des moyens.

Ainsi définie la responsabilisation est un chantier de la réflexion qui s'ouvre pour les trois années futures. Il s'agira d'abord de définir des objectifs de progrès et les cibles.

Concernant les élèves, la priorité est mise sur le développement de l'autonomie qui y est l'une des conditions nécessaires pour une scolarité réussie au Lycée Général, Technologique ou Professionnel. L'autonomie est aussi le passage obligé pour la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée.

Les progrès dans l'autonomie participent aussi à la (re)construction du lien de confiance entre l'adulte et le jeune.

*L'autonomie est appréciée comme une compétence en construction, elle sera évaluée pour chacun des niveaux.*

Ainsi, le degré de guidance est modulé.

La responsabilisation est aussi recherchée dans le respect du cadre de vie et les règles communes. La mise en place d'activités socio-éducatives valorise la prise d'initiatives encadrées de la part des élèves.

La responsabilisation s'exerce aussi à l'égard des adultes.

*Ainsi, les parents sont informés des exigences attendues à chacun des paliers et donc du degré de contrôle. Les responsabilités de chacun dans la vérification des résultats et des progrès sont clarifiées (bulletins de notes, fiches de liaison, contrôles à signer, carnet de liaison, documents à produire).*

L'équipe de direction cherche à réduire les suppressions de cours autant que faire se peut. Le calendrier des sorties et voyages est maîtrisé afin de pas perturber le reste de la scolarité.

Le remplacement des cours perdus à l'occasion des sorties est recherché par proposition aux professeurs libérés pendant ces journées.

<b>Programme d'information et d'orientation</b>
---

**En 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> SEGPA :** Elaboration d'un Projet Individuel de Formation et d'Orientation répondant aux désirs et aux capacités de chacun.

Découverte des champs professionnels au sein des ateliers, lors de visites d'entreprises et de lieux de formation. Périodes de stages en entreprise de une à trois semaines.

**En 5<sup>ème</sup> :** - travail sur la motivation pour les élèves décrocheurs avec l'aide de la COP (Conseillère d'Orientation Psychologue), travail sur le rêve, interviews permettant de découvrir différents métiers.

**En 4<sup>ème</sup> :** - séances au CDI sur la connaissance de soi, sur l'utilisation de l'autodocumentation

- travail sur les représentations sociales (diversité de l'orientation pour les filles, ouvertures autres que l'apprentissage) : la COP met un classeur contenant des outils à disposition des enseignants en salle des professeurs

- aménagement de parcours particuliers pour les élèves décrocheurs avec établissement d'un contrat coordonné par le professeur principal : exigences par rapport aux apprentissages scolaires de base (minimum en vue du Diplôme National du Brevet), valorisation des stages dans l'évaluation (tenir compte des cours non suivis, évaluer le rapport de stage).

**En 3<sup>ème</sup> :** - séances d'information aux familles : en novembre présentation générales des filières et des procédures puis en mars présentation des formations du secteur

- séances (2 ou 3 sur temps de vie de classe) de recherche au CDI : utilisation des outils documentaires pour la recherche de formations et de métiers : nécessité d'une heure pleine de vie de classe prévue dans l'emploi du temps des élèves

- stages d'observation en entreprises

- rencontres avec des anciens élèves (de préférence scolarisés en 1<sup>ère</sup>) : liste de noms établie par les professeurs principaux pour demande auprès des lycées et courrier personnel adressé à chaque élève sollicité

- ateliers animés par la COP sur l'enseignement professionnel d'une part, sur l'enseignement général et technologique d'autre part (fin premier-début second trimestre)

- entretiens individuels avec la COP

- dernière étape : élaboration de la fiche d'orientation.